

Charte Rapport aux membres du Conseil de la Jeunesse Catholique



Conseil
de la **Jeunesse**
Catholique

Par son existence et les rencontres qu'elle occasionnera dans la vie des associations, cette charte vise prioritairement à inscrire un dialogue régulier entre le CJC et ses membres. Si elle a la vocation de balayer largement les différents aspects du collectif CJC, elle s'inscrit comme une base à l'échange et au partage des réalités de chacune des parties en vue de construire, ensemble, un projet global.

Une fédération POUR ses membres

- Coordonner et fédérer ses membres, mettre en réseau
- Promouvoir leur action
- Les représenter auprès des pouvoirs publics et de la société civile, relayer leurs préoccupations
- Soutenir leurs projets
- Proposer des services adaptés

Une fédération PAR ses membres

- S'inscrire dans une dynamique collective
- Vivre et faire vivre une démocratie participative
- Cultiver l'altérité comme une richesse, le désaccord comme une ressource
- Décider ensemble
- Participer à la défense des intérêts de chacun par la prise de mandats de représentation
- Participer à la mise en œuvre de projets communs portant une vision et une parole « jeunes »
- Renforcer chaque organisation par une dynamique de synergie et de collaboration

Le souci permanent d'un service de qualité

- Proposer de multiples services « fonctionnels » (secrétariat social, comptabilité, centrale d'achats...)
- Développer une expertise sur les matières « emploi »
- Réaliser une veille sectorielle et politique
- Accompagner les mandataires
- Proposer des formations adaptées à la demande des membres
- Créer des outils pédagogiques
- Être à l'écoute des nouvelles demandes

Un véritable projet de société porté et partagé par tous...

- ...et des options fondamentales qui guident nos actions
- Encourager l'engagement volontaire et bénévole
- Mettre en œuvre une éducation globale et permanente
- Susciter et développer la responsabilité
- Faire le choix de la solidarité et de l'ouverture à tous
- Rechercher un sens ouvert, choisir et vivre une identité chrétienne
- Travailler ensemble et avec d'autres
- Élaborer une politique par et pour les jeunes

Cette charte fixe les engagements du CJC et de ses membres les uns envers les autres, dans le cadre de leur collaboration. En soutenant cette charte, chaque membre s'engage à en faire vivre les principes mais également à être porteur de ceux-ci au sein des instances du CJC et à l'extérieur.

indications

CONSEIL
JEUNESSE
DEVELOPPEMENT

VOLONT'R

Jeunesse
& Santé

Ego-Logique
Se former et s'ouvrir sur le monde

JOC
JEUNES ORGANISÉS & COMBATIFS

magma
PRODIGES BÉNÉVOLÉ ALTERNÉ

La Maison des
Arts du Spectacle

BE LARP

PATRO
FÉDÉRATION NATIONALE
DES PATROS

asbl Gratte

guides catholiques de Belgique

JEUNES
CSC

ACMJ

Réseau Jeunesse

GATES
d'étape
Cité d'Étape du Centre Belge du Théâtre des Jeunes

Jeune
Et Citoyen

STAJ

Options fondamentales du CJC

Quelles sont les valeurs du CJC ?

Sept valeurs qui constituent la toile de fond de l'ensemble des actions, réalisations et prises de position du CJC.

Des valeurs pour tendre vers un idéal

Vivre libre est un idéal dans lequel nous croyons. Mais il peut rapidement se révéler comme une illusion si nous ne prenons pas conscience que nos choix de vie sont influencés, que ce soit par nos amis, notre éducation, notre état de santé, nos convictions, la représentation que nous nous faisons de la situation, les moyens que nous avons à notre disposition, etc. Beaucoup de ces éléments nous échappent. Mais nous pouvons aussi en tenir compte et les orienter.

Une identité pour entrer en dialogue

Ces options communes permettent aux membres de se fédérer, de se reconnaître comme participant à un projet commun, d'être reconnus dans leurs identités et leurs appartenances. C'est à partir de ces options fondamentales qu'il est possible, comme fédération d'organisation de jeunesse, de se positionner et d'entrer en dialogue avec les autres.

Un point de départ et pas une fin

Les options fondamentales ne constituent pas un point final et la réponse à tout. Elles sont au contraire à retravailler de façon permanente.

Options fondamentales

Du Conseil de la Jeunesse Catholique

Option 1 : Encourager l'engagement volontaire et bénévole

- Même dans notre pays, la démocratie reste toujours en chantier et nous pensons que les jeunes ont un rôle important à y jouer. Faire le choix de s'engager dans une association de jeunesse, c'est déjà apporter sa pierre dans cette construction.
- A travers nos organisations, nous voulons rassembler des enfants et des jeunes qui s'engagent volontairement et bénévolement. Beaucoup de jeunes le font avec plaisir et s'épanouissent dans cette façon de vivre.
- Animer et former les jeunes, voilà la base de notre travail avec le souci constant de les rendre critiques, autonomes et solidaires.
- C'est en échangeant avec d'autres qu'ils pourront élargir leurs expériences à des domaines plus vastes et devenir acteurs de la société.
- Nous croyons qu'il est important de promouvoir cette valeur d'engagement dans la société et qu'il est primordial que les pouvoirs publics encouragent le travail de nos associations sur le terrain.

Option 2 : Mettre en œuvre une éducation globale et permanente

- Eduquer les jeunes par l'action et prévoir des moments de renforcement et de développement des apprentissages lors de sessions de formation: voilà les objectifs que nous poursuivons.
- Dans nos formations continues, nous voulons prendre du recul par rapport au travail de terrain, confronter nos opinions à celles des autres, intégrer l'engagement dans une approche globale de la société, évaluer le chemin parcouru et ouvrir des pistes.
- La formation acquise dans nos associations est un atout réel pour les jeunes et une ouverture à l'éducation à la citoyenneté.

Option 3 : Susciter et développer la responsabilité

- Nous voulons amener les jeunes à se prendre en charge eux-mêmes et à prendre leurs responsabilités au sein de la société.
- Dans cette perspective, nous voulons développer la communication, le dialogue, l'expression, la créativité pour que chacun puisse se découvrir et se livrer au regard des autres dans une relation de confiance.
- Nous pensons que le dialogue, le débat, l'action, le projet favorisent le développement de la responsabilité et que cela permet aux jeunes de devenir des acteurs de changement.

Option 4 : Faire le choix de la solidarité et de l'ouverture à tous

- Tant dans nos quartiers que dans le monde, des fractures apparaissent, pour des raisons économiques, sociales, familiales, raciales ou de santé.
- Pour les enfants et les jeunes, participer à la vie des associations est un mode de reconnaissance important : ils sont alors quelqu'un pour quelqu'un. Nos associations, tout en étant conscientes qu'il s'agit d'un défi sans cesse à relever font ce choix d'une solidarité concrète avec les plus pauvres.

Option 5 : Rechercher un sens ouvert, choisir et vivre une identité chrétienne

- Réfléchir au sens de la vie, aux valeurs qui sous-tendent notre action, aux beautés du monde qui nous entoure, à la solidarité à laquelle nous sommes appelés... nous souhaitons que nos organisations soient des espaces où les questions de sens puissent être abordées, en lien avec l'Evangile et la tradition chrétienne qui ont façonné nos organisations.
- Nous choisissons de vivre une identité chrétienne ouverte, c'est-à-dire à la fois ancrée dans le christianisme et accueillante à ceux qui ont d'autres convictions, religieuses ou non.
- La pluralité de convictions au sein de nos associations est une chance et le partage, le dialogue contribuent à l'élaboration d'un monde plus juste, plus humain.

Option 6 : Travailler ensemble et avec d'autres

- Nous choisissons de travailler ensemble dans une dynamique de coordination, chaque organisation gardant sa propre spécificité quant à son public et à ses objectifs.
- Se retrouver ensemble permet de partager, de mieux se connaître, d'élaborer ensemble des outils de travail ou des prises de parole d'ordre politique.
- Nous souhaitons également travailler avec des organisations de jeunesse ayant d'autres références que les nôtres et bâtir des ponts avec d'autres lieux où se retrouvent les jeunes, par exemple, dans le monde de l'éducation.
- En travaillant avec d'autres, nous pensons pouvoir réaliser nos objectifs, contribuer à des causes plus larges, nous enrichir mutuellement des expériences des autres.

Option 7 : Élaborer une politique par et pour les jeunes

- Nous souhaitons que les pouvoirs publics développent une politique par les jeunes plutôt qu'uniquement pour eux.
- Nous pensons que les associations où les jeunes se rassemblent sont des lieux privilégiés pour écouter leurs paroles, leurs déceptions, leurs espoirs.
- A nous de les relayer auprès des pouvoirs publics afin que nos associations soient davantage reconnues pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font.

La structure du CJC

Comment est organisé le CJC ?

Pour remplir ses missions, le CJC, organisation de jeunesse, **est piloté par** :

- une **Assemblée Générale** composée, notamment, des représentants de l'ensemble des 22 organisations membres du CJC, ainsi que de la Secrétaire Générale, du Président et du Conseiller Théologique du CJC, assemblée qui est la pierre angulaire de sa dynamique collective ;
- un **Conseil d'Administration**, organe de gestion, composé par le Président, le Conseiller Théologique et la Secrétaire Générale ainsi que six représentants élus parmi les organisations membres ;
- un **Bureau**, organe de gestion au quotidien qui réunit les trois membres du Secrétariat Général ainsi que le Président et le Conseiller Théologique du CJC ;
- un **Secrétariat Général** qui se compose de la Secrétaire Générale et de ses deux adjoints à savoir l'Adjoint de Gestion et l'Adjoint Politique, équipe de direction du CJC.

Ils sont soutenus par :

- des **collaborateurs répartis en trois équipes** : équipe Emploi, équipe commu-péda, équipe AFL (Administrative, Financière et Logistique) ;
- plus d'une **centaine d'autres collaborateurs** qui travaillent au quotidien pour les organisations membres du CJC.

Comment est organisé le CJC?

Pilotage du CJC

Composée des représentants de l'ensemble des organisations membres du CJC ainsi que de la Secrétaire Générale, du Président et du Conseiller Théologique du CJC, l'**Assemblée Générale** se réunit à six reprises au cours de l'année. Pierre angulaire du fonctionnement du CJC, la dynamique collective caractérise le travail de cette instance où l'ensemble des décisions est pris en concertation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le **Conseil d'Administration** du CJC, qui réunit le Président, le Conseiller Théologique et la Secrétaire Générale ainsi que les six représentants élus parmi les organisations membres, à savoir l'asbl Jeune Et Citoyen, Jeunesse et Santé, les Guides Catholiques de Belgique, la Fédération Nationale des Patros, les Jeunes Organisés et Combatifs et Action Ciné Médias Jeunes, est l'organe de gestion du CJC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **Bureau** est constitué par les trois membres du Secrétariat Général ainsi que le Président et le Conseiller Théologique du CJC. Tout au long de l'année, le Bureau, qui n'est autre que l'organe de gestion quotidienne du CJC et de son équipe, se réunit de manière hebdomadaire afin d'assurer le suivi des dossiers et d'alimenter le travail de l'ensemble des projets en cours au sein du CJC.

BUREAU

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le **Secrétariat Général** se compose de la Secrétaire Générale et de ses deux adjoints à savoir l'Adjoint de Gestion et l'Adjointe Politique. Cette instance constitue l'équipe de direction du CJC.

EQUIPE COMMU-PÉDA

3 Chargés de projets
et relations extérieures
1 Chargée de communication
1 Assistante de rédaction

EQUIPE AFL

1 Secrétaire
1 Assistant administratif
1 Technicien informatique
1 Chargé de projets AFL

EQUIPE EMPLOI

4 Chargés de projet Emploi
1 Assistante administrative/
aide comptable

PROJET EMPLOI

133 travailleurs:
animateurs, formateurs,
collaborateurs
administratifs...

Au total, l'équipe du CJC réunit 150 collaborateurs dont 17 répartis en trois équipes – équipe Emploi, équipe Commu-Péda et équipe Administrative, Financière et Logistique (AFL) – ainsi qu'au sein du Secrétariat Général, œuvrent à la coordination au sein de la fédération. Les 133 autres collaborateurs, aux profils variés, travaillent au quotidien au développement des activités des organisations membres du CJC.

Les missions du CJC

Que fait le CJC ?



1. Coordonner et mettre en réseau ses associations

Cette première mission du CJC fait référence à la dynamique collective qui anime la fédération. Véritable spécificité du CJC, cette dimension collective forte se vit au travers des rencontres, événements mais aussi des projets portés par le CJC et ses organisations membres. Elle se traduit également par le partage de compétences et la mutualisation des ressources en vue d'offrir un soutien aux organisations membres ; l'objectif poursuivi étant que chacun puisse bénéficier de la richesse que représente le collectif.

Prôner le consensus et donner la primauté au collectif plutôt qu'aux intérêts individuels constituent les principes de base du fonctionnement de la fédération.

2. Soutenir ses membres dans leurs missions

Par le biais de méthodes variées et adaptées aux besoins de ses organisations, le CJC met son expertise au service de ses membres. Organisation de formations, création d'outils pédagogiques, accompagnement des organisations membres, vulgarisation des enjeux, information quant à l'évolution de la législation ou encore coordination des subventions et de la participation à un événement ne sont que quelques-unes des concrétisations de ce soutien qui peut prendre des formes diverses. Le CJC contribue également, de manière très concrète, à la vie de ses organisations que ce soit en termes de soutien par l'emploi ou la prise en charge de coûts. De plus, le CJC propose un soutien administratif, financier et logistique ainsi qu'un service d'informations et de conseils à l'ensemble de ses membres.

3. Représenter ses membres et la Jeunesse en général

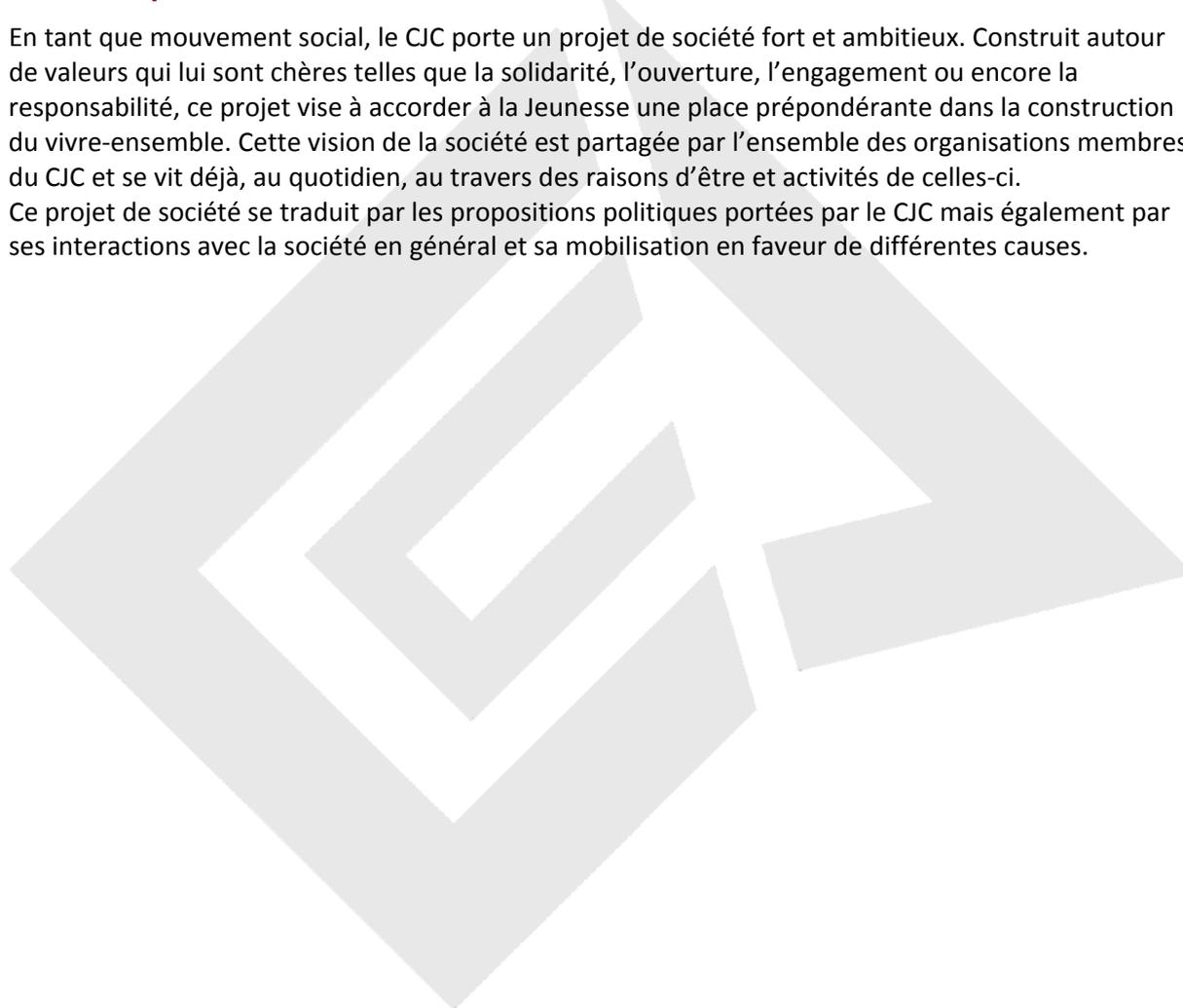
En tant que fédération, le CJC a pour mission de représenter ses associations membres auprès de diverses instances. A ce titre, il agit comme relais des préoccupations de ses membres que ce soit auprès du monde politique ou de la société en général – notamment auprès de la sphère associative – et défend les positions construites collectivement au sein de la fédération.

Outre cette mission de représentation, le CJC a également pour rôle de défendre et faire valoir les intérêts de ses membres. Les dossiers tels que l'évaluation du décret ou la défense de la place des organisations du CJC au sein du secteur de la Jeunesse en constituent les meilleurs exemples.

4. Porter un projet de société ambitieux au sein duquel la Jeunesse occupe une place décisive dans la construction du vivre-ensemble

En tant que mouvement social, le CJC porte un projet de société fort et ambitieux. Construit autour de valeurs qui lui sont chères telles que la solidarité, l'ouverture, l'engagement ou encore la responsabilité, ce projet vise à accorder à la Jeunesse une place prépondérante dans la construction du vivre-ensemble. Cette vision de la société est partagée par l'ensemble des organisations membres du CJC et se vit déjà, au quotidien, au travers des raisons d'être et activités de celles-ci.

Ce projet de société se traduit par les propositions politiques portées par le CJC mais également par ses interactions avec la société en général et sa mobilisation en faveur de différentes causes.



Procédure d'admission de nouveaux membres

Extrait du Règlement d'Ordre Intérieur du CJC

En ce qui concerne l'admission des membres définie à l'article 4 § 1, alinéas 1 et 2 des statuts, la procédure est la suivante :

1. L'association candidate introduit une demande écrite d'admission auprès du président du Conseil d'administration. Cette demande comprend les motivations, les statuts de l'association, la composition des organes de gestion et de décision, les objectifs fondamentaux de l'association, la catégorie (1° ou 2°) à laquelle l'association ressort et un rapport d'activité probant. Cette demande comprend aussi une déclaration d'intention au travers de laquelle l'association s'engage à respecter le règlement d'ordre intérieur et les options fondamentales du CJC.
2. Le Bureau instruit la demande et en fait rapport au Conseil d'Administration.
3. Le Conseil d'Administration, après avoir entendu le Bureau, décide de rencontrer ou non l'organisation en vue d'une confrontation approfondie.
4. Le Conseil d'Administration soumet à l'Assemblée Générale le dossier de présentation de l'association et le rapport du Bureau.
5. Si l'avis de l'Assemblée Générale est favorable, cette dernière entend l'association et la questionne en vue d'obtenir toute information utile à la prise de décision. Après avoir été entendus, les représentants de l'association se retirent, un débat a lieu entre les membres de l'Assemblée Générale qui décide de l'admission de celle-ci à titre d'invité (sans droit de vote). L'Assemblée Générale établit le terme de cette période transitoire, qui ne peut excéder un an. Ces décisions sont prises à la majorité surqualifiée.
6. La période transitoire écoulée, l'Assemblée évalue l'opportunité, par un débat et un vote à la majorité surqualifiée, de faire passer l'association en qualité de membre du CJC.